

Examen Global Approfondi A Mi-Parcours Du Programme D'action Pour Les Pays Les Moins Avancés Pour La Décennie 2001-2010

Document d'information

Calendrier et lieu.

Conformément aux résolutions 59/244 et 60/228 de l'Assemblée Générale, la réunion de haut niveau sur l'examen global approfondi à mi-parcours du Programme d'Action de Bruxelles pour les Pays les Moins Avancés pour la décennie 2001-2010 (désigné ci-après comme « Programme ») se tiendra les 19 et 20 septembre 2006 à New York, lors de la 61^{ème} session de l'Assemblée Générale. La réunion sera précédée d'une réunion préparatoire d'experts de trois jours à New York, de préférence les 4, 5 et 6 septembre 2006.

Contenu de l'examen.

Conformément aux recommandations contenues dans la résolution 57/270B intitulée « Application et suivis intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisés sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social » adoptée par l'Assemblée Générale le 23 juin 2003, l'examen approfondi du Programme de Bruxelles se concentrera sur sa **mise en œuvre**. L'examen :

- évaluera les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme ;
- donnera l'occasion de réaffirmer les buts et objectifs convenus du Programme ;
- identifiera les obstacles et contraintes existants, ainsi que les mesures pour les surmonter et pour poursuivre la mise en œuvre du Programme ;
- identifiera les meilleures pratiques et les leçons retenues ;
- identifiera les nouveaux challenges et les questions émergentes ;
- donnera l'opportunité de renouveler l'engagement des PMA et de leurs partenaires au développement pour le Programme.

Processus préparatoires.

Pour s'assurer du succès du résultat, le processus préparatoire inclura des examens nationaux, régionaux et sectoriels par les PMA et les organisations du système des Nations Unies et autres organisations multilatérales. Des auditions informelles interactives d'une journée des représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé, organisées par le Président de l'Assemblée Générale à New York feront également parti du processus préparatoire.

Contributions à l'examen.

Le rapport approfondi du Secrétaire Général sur la mise en œuvre du Programme d'Action pour les PMA apportera une contribution majeure à la réunion de haut niveau sur l'examen global approfondi à mi-parcours. Les résultats des examens nationaux, régionaux et sectoriels, comme les auditions interactives des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé constitueront des contributions additionnelles.

Rôle des PMA.

Les PMA entreprennent des examens nationaux d'une manière ouverte, transparente et participative et contribuent à l'examen approfondi de 2006 aux niveaux régional et mondial.

Rôle de UN-OHRLLS.

UN-OHRLLS, conformément à son mandat, assure la coordination du processus préparatoire pour l'examen approfondi du Programme de Bruxelles.

Rôle des Coordinateurs Résidents des Nations Unies.

Les coordinateurs résidents sont indispensables pour assister les PMA à réaliser leurs examens nationaux et à préparer leurs contributions à l'examen approfondi de 2006 aux niveaux régional et mondial.

Rôle des Commissions Régionales des Nations Unies.

Les Commissions Régionales des Nations Unies sont encouragées à faciliter les examens régionaux de la mise en œuvre du Programme de Bruxelles par les PMA et à apporter leurs contributions à l'examen approfondi au niveau mondial de 2006.

Rôle des organisations du système des Nations Unies.

Les organisations du système des Nations Unies sont encouragées à entreprendre des examens sectoriels de la mise en œuvre du Programme de Bruxelles par leurs conseils de direction et d'apporter leurs contributions à l'examen approfondi au niveau mondial de 2006.